Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province d'Azilal
Cercle d'Ouaouizerth
Caidat de TAGULEFT
CT : AIT OUKABLI

AVIS D'ACHAT SUR BON DE COMMANDE N° :12/2026/CT

Le président de la commune territoriale d'AIT OUKABLI, procède à l'chat sur bon de commande des prestations objet du présent avis d'achat , en application des dispositions de l'article 91 du décret n° 2-22-431 du 8 Mars 2023 relatif aux marchés publics.

Objet de la prestation : **ACHAT DE MATÉRIEL D'ENTRETIEN D'EAU PUBLIQUE**

- **Consistance des prestations :**

N°: O	*DESIGNATION DES PRESTATIONS*	*UNITE*	*QT*	*PU,HT*	*PT,HT*
1	FOURNITURE D'UNE CONDUITE EN POLYÉTHELENE HAUTE DENSITE PEHD DIAMETRE NOMINALE 63 Ø PN 16 BAR 1ER CHOIX.	*ML*	*800*		
2	FOURNITURE D'UNE CONDUITE EN POLYÉTHELENE HAUTE DENSITE PEHD DIAMETRE NOMINALE 40 Ø PN 16 BAR 1ER CHOIX.	*ML*	*1000*		
3	FOURNITURE D'UNE CONDUITE EN POLYÉTHELENE HAUTE DENSITE PEHD DIAMETRE NOMINALE 32 Ø PN 16 BAR 1ER CHOIX.	*ML*	*1500*		
4	FOURNITURE D'UNE CONDUITE EN POLYÉTHELENE HAUTE DENSITE PEHD DIAMETRE NOMINALE 25 Ø PN 16 BAR 1ER CHOIX.	*ML*	*1500*		
5	FOURNITURE D'UNE POMPE IMMERGÉE : - QUALITÉ : 1ER CHOIX - TENSION : 380 V - PUISSANCE : 35 CHV - DIAMETRE : 75° Y COMPRIS FRAIS DE TRANSPORT ET INSTALLATION	*U*	*1*		
TOTAL HT					
TVA 20%					
TOTAL TTC					

- **Lieu d'exécution**: Siège de la commune Ait OUKABLI
- **Date et heure limite de réception des devis des concurrents** : 23/11/2026 à 10 h : 00 min
- **Délai d'exécution ou date de livraison des prestations** : 15 Jours

Remarque:

- Conformément à la articles 37 du décret des marchés public, il est prévu le dépôt obligatoirement de la documentation technique (catalogues) pour le prestation numéro 5 : Pompes immergées.

  La documentation technique (catalogue) de la pompe doit être déposé au Bureau d'ordre de la commune AIT OUKABLI ou bien par Email de la commune ctaitoukabli03@gmail.com **, après la confirmation de l'invitation par le prestataire dans la limite de 24 heures et toute concurrent confirme son offre sans avoir présenté les documents technique de article proposé dans le délai va être écarté.**
- Les échantillons des articles N° : 1-2-3-4 doivent être déposés par les concurrents au Bureau d'Ordre de la commune AIT OUKABLI après classement des offres par ordre croissante , le concurrent ayant obtenue la première place est tenu à présenter les échantillons des prestation demandé avant l'attribution définitive du bon de commande dans la limite de 24 heures et toute concurrent confirme son offre sans avoir présenté les échantillons des articles proposés dans le délai va être écarter.

Les plis des concurrents sont déposés par voie électronique dans le portail des marchés publics Accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Ait Oukabli le : 19/11/2026

Président de la commune

